

Note Méthodologique : Cabinet coordination de chantier en Guinée

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Expertise dédiée à l'organisation et la gestion sécurisée des chantiers en Guinée.
- Assurer la conformité aux normes locales (DNSHT) et internationales.
- Coordonner les intervenants et prévenir les risques liés à la coactivité.
- Renforcer la maîtrise des risques, fluidifier la communication, optimiser l'opérationnel.
- Interventions sur site, complétées par des coordinations à distance.

Point clé : Présence régulière sur site indispensable, avec vérification systématique de la conformité réglementaire guinéenne (DNSHT).

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer précisément la situation du chantier et ses risques.
- Identifier les risques liés aux activités simultanées (coactivité).
- Mettre en place une coordination rigoureuse pour la sécurité des travailleurs.
- Établir des règles claires et planifier les interventions.
- Assurer un suivi permanent pour prévenir les accidents.
- Garantir la conformité à la réglementation en vigueur.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial du site, des acteurs et des contraintes (techniques, environnementales).
- Contrôle documentaire et réglementaire (PPSPS, plans de prévention, procédures internes, DNSHT).
- Plan d'action sécurité priorisé et adapté au contexte opérationnel.
- Réunions de coordination sécurité et comptes-rendus associés.
- Rapports: diagnostic, audit documentaire, plan d'action, suivis périodiques.
- Accompagnement à la mise en conformité et assistance aux audits périodiques.
- Prestations sur site avec coordinations à distance selon besoins.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse du chantier, des intervenants, contraintes techniques/environnementales et risques spécifiques.
- Collecte d’informations auprès du maître d’ouvrage et des entreprises.
- Livrable: rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des PPSPS, plans de prévention, procédures internes et obligations normatives (Guinée).
- Vérification de la conformité et identification des écarts.
- Livrable: rapport d’audit documentaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un plan d’action personnalisé et priorisé.
- Définition des responsabilités et solutions adaptées au terrain.
- Livrable: plan d’action écrit.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement continu, suivi de l’application des mesures et ajustements.
- Reporting régulier auprès des décideurs; assistance aux audits périodiques.
- Livrables: rapports de suivi périodiques.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Jalon / livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire	1 semaine	Rapport d’audit documentaire
Recommandations & plan d’action	1 à 2 semaines	Plan d’action écrit
Suivi & accompagnement	Variable (selon chantier)	Rapports de suivi périodiques

Durée globale: de quelques semaines à plusieurs mois selon l’envergure et les phases critiques. Un rapport détaillé est remis à chaque étape clé.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (maître d’ouvrage, entreprises intervenantes)

- Fournir les informations et documents requis (plans, dossiers techniques, notes de sécurité).
- Faciliter l’accès au site pour diagnostics et suivis.
- Participer aux réunions de coordination sécurité.

Consultant (cabinet coordination de chantier)

- Réaliser le diagnostic initial du chantier.
- Analyser la conformité documentaire et réglementaire (PPSPS, plans de prévention, DNSHT).
- Élaborer le plan d’action et les recommandations priorisées.
- Assurer le suivi, le reporting régulier et l’assistance aux audits périodiques.

- Remettre rapports et comptes-rendus à chaque étape clé.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de chantier et dossiers techniques.
- Notes de sécurité des entreprises intervenantes.
- Documents liés à la gestion des risques présents sur le site.
- PPSPS existants et plans de prévention.
- Procédures internes HSE/QHSE applicables.
- Références réglementaires locales (DNSHT) et obligations normatives.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de coordination sécurité adossées au PPSPS; comptes-rendus diffusés.
- Reporting régulier auprès des décideurs tout au long du chantier.
- Assistance pour la réalisation des audits périodiques et mises en conformité.
- Remise d'un rapport détaillé à chaque étape clé; suivi des mesures appliquées.
- Contrôle de conformité aux exigences DNSHT et aux normes locales.
- Prise en compte systématique des risques de coactivité.
- Modalités mixtes: interventions sur site et coordinations à distance selon besoins.